



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## World Rainforest Movement - Bulletin Mensuel - Numéro 155 - Juin 2010

### NOTRE OPINION

- [Afrique : la Coupe du Monde et la réalité](#)

### LE VRAI PRIX DES PROFITS FRANÇAIS EN AFRIQUE

- [Le groupe français Bolloré tente d'intimider les médias qui s'intéressent aux pratiques abusives dans ses plantations camerounaises](#)
- [Cameroun : réfutation de dix mensonges au sujet de la plantation de la Socapalm](#)

### LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- [Brésil : le projet pilote REDD dans la réserve amazonienne de Juma](#)
- [Bolivie : les barrages hydroélectriques sur le fleuve Madera sont accusés devant le Tribunal permanent des peuples](#)
- [Posco : des malheurs s'annoncent pour l'Inde, l'Uruguay et le climat](#)
- [Papouasie-Nouvelle-Guinée : les investisseurs privent les peuples autochtones de leurs droits](#)

### LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- [Uruguay : nouvelle occasion de relancer l'indispensable débat sur le modèle forestier et papetier](#)
- [Chili : des ingénieurs forestiers dénoncent les impacts d'une entreprise certifiée par CERTFOR et FSC](#)

### UNION EUROPÉENNE : EN QUÊTE DE MARCHÉS DANS LE SUD

- [Les accords de libre-échange avec l'Union européenne ouvrent la voie à la perte de souveraineté et de territoires en Amérique latine](#)

### LE COMMERCE DU CARBONE

- [À quoi sert le commerce du carbone ?](#)

### NOTRE OPINION

## – Afrique : la Coupe du Monde et la réalité

Tous les quatre ans, des millions de personnes du monde entier deviennent soudain des fans de football. Beaucoup d'entre nous savent bien que la FIFA est une organisation corrompue, une énorme machine à faire de l'argent. Nous savons aussi que le football est une grosse affaire pour de nombreuses sociétés transnationales très destructrices. Nous savons même que, dans bien des cas, les joueurs de football ne sont que des gladiateurs modernes, des marchandises humaines vendues sur le marché de la FIFA.

Et pourtant, la magie du football nous tient collés au poste de télévision. La beauté du jeu et l'art de certains joueurs s'accompagnent d'une qualité devenue rare dans le monde actuel : l'égalité. Quel que soit le pouvoir économique et politique du pays qu'ils représentent, onze jeunes hommes concourent avec onze autres sur un pied d'égalité. Au sein de chaque équipe, la collaboration entre les joueurs et avec l'entraîneur est essentielle. Les règles du jeu sont les mêmes pour les deux équipes et, en général, les arbitres les appliquent impartialement.

Pour la première fois, la Coupe du Monde se joue en Afrique. L'occasion est donc bonne pour comparer le football et la réalité de ce continent.

Parler d'égalité dans les rapports entre l'Afrique et les puissances économiques du monde est une mauvaise plaisanterie. Les règles sont imposées par l'arbitre (M. Banque mondiale, M. FMI, M. OMC ou d'autres messieurs) pour aider les joueurs du monde de l'entreprise à gagner le match. Les entraîneurs africains – les gouvernements – ont été achetés par les opposants, rendant ainsi impossible la collaboration au sein des équipes. Dans le camp contraire, les directeurs sportifs – les gouvernements du Nord – imposent des modifications des règles dès que leurs équipes en ont besoin. Le fair-play n'existe pas. Le résultat de la partie est connu d'avance : les sociétés transnationales battent l'Afrique haut la main.

Contrairement à ce qui se passe dans le football, où les perdants sont malheureux pendant quelque temps mais c'est tout, dans le cas des entreprises contre l'Afrique le résultat comporte des souffrances humaines réelles : la faim, la mort, la violence, le dépouillement, le manque de logement, la destruction de l'environnement. Les trésors du continent – forêts, minéraux, pétrole – enrichissent encore les riches, tout en poussant le peuple africain dans la misère la plus absolue. Le « jeu » n'est pas un jeu : c'est une tragédie.

Or, rien (ou presque) de tout cela n'est mentionné par les milliers de journalistes présents en Afrique du Sud pour assurer la couverture de la Coupe du Monde. Le pays d'accueil et le reste du continent semblent être pleins de personnes joyeuses aux vêtements bariolés, qui soufflent dans des vuvuzelas et n'ont d'autre souci au monde que la victoire ou la défaite de leurs équipes respectives.

Néanmoins, la véritable Afrique souffrante et exploitée est très visible pour ceux qui veulent la voir, comme le sont les communautés, les organisations et les mouvements qui, en grand nombre, se battent pour remporter une victoire improbable dans ce match déloyal auquel est confronté le continent. On a pris soin de les écarter des informations sur la Coupe du Monde mais, heureusement pour

l'avenir de l'Afrique, ils sont toujours là et ils deviennent de plus en plus forts. Ils peuvent compter sur notre soutien !

[index](#)

---

## LE VRAI PRIX DES PROFITS FRANÇAIS EN AFRIQUE

### **- Le groupe français Bolloré tente d'intimider les médias qui s'intéressent aux pratiques abusives dans ses plantations camerounaises**

#### *Les médias en ligne de mire*

Le 6 mai dernier, le journaliste Benoît Collombat et deux responsables de Radio France ont été condamnés pour diffamation envers le groupe de l'homme d'affaire français Vincent Bolloré. Le reportage incriminé donnait la parole à la société civile camerounaise sur les pratiques perpétrées dans les secteurs du rail, du port et des plantations, tous trois privatisés au profit de filiales du groupe Bolloré. Aux accusations d'exploitation des travailleurs, de collusion avec le régime, de déforestation et de pollution, aucun responsable du groupe n'a souhaité s'exprimer à temps pour que leurs réactions soient incluses dans le reportage. Condamnés à verser une amende de 1000 euros et 1 euro au titre de dommage et intérêt, le tribunal a toutefois spécifié aux accusés que la décision portait sur les volets du rail et du port mais... pas sur la gestion des plantations.

Le 2 juillet prochain, c'était au tour de la photographe indépendante Isabelle Alexandra Ricq de passer devant les juges pour diffamation. Vincent Bolloré avait porté plainte contre elle, et contre deux responsables de Radio France, à la suite d'une interview accordée à France Inter, et pour laquelle il lui était reproché d'avoir exposé les problèmes qu'elle a pu constater autour et à l'intérieur des plantations de palmiers à huile de la Socapalm, alors qu'elle effectuait un photo-reportage – publié dans *Le Monde Diplomatique et Alternatives Internationales* (<http://www.isabellericq.fr/socapalm.html>). Invitée par Radio France à partager son expérience, elle a donc décrit les mauvaises conditions de vie des Pygmées Bagyeli, les problèmes liés à la déforestation et au manque de terres, ainsi que la situation déplorable des ouvriers – qui « s'appellent eux-mêmes 'les esclaves de la Socapalm' » a-t-elle relevé. Cependant, coup de théâtre deux semaines avant l'audience : Bolloré a préféré retirer sa plainte, estimant probablement que la victoire était par trop incertaine et qu'il s'exposait ainsi au grave risque que ses agissements au Cameroun soient révélés publiquement.

#### *Stratégie d'intimidation*

Quoi de plus opaque que la manière dont les grands groupes gèrent leurs opérations productives et commerciales, leur réseaux d'influence ou leurs activités de répression ? Tant que la critique se cantonnait à des publications relativement marginales, le groupe n'a pas jugé utile de réagir. Mais lorsque la radio française de service public, Radio France, a relayé quelques voix discordantes, alors c'en fut trop : le groupe a décidé d'« attaquer », dans le but de « faire un exemple », car « on ne joue pas avec le groupe », comme l'a si bien dit M. Dominique Lafont,

numéro 2 de Bolloré SA, lors du procès de M. Collombat. C'est que le groupe Bolloré est devenu très soucieux de son image. « Bolloré en Afrique est une entreprise citoyenne. (...) Notre stratégie est de désenclaver l'Afrique » par un « développement durable », a spécifié M. Lafont, tandis que les avis critiques ont été qualifiés de « misérabilistes et altermondialistes ».

A noter également qu'en France, Bolloré a d'autres moyens d'influencer l'opinion publique à son avantage. Il est en effet le principal actionnaire du géant publicitaire Havas – 6ème groupe de communication mondial – principal annonceur de nombreux titres de presse. En outre, Bolloré est propriétaire de la chaîne Direct 8 et de deux quotidiens gratuits, *Direct Soir* et *Direct Matin Plus*. Autant dire que ses lecteurs ne sauront certainement rien des critiques sur les affaires africaines de Vincent Bolloré, les connivences avec les régimes en place, le laminage des résistances dans les plantations, ou les destructions liées au pipeline Tchad-Cameroun... Non, pour le grand public, toute l'activité de ce groupe (qui compte parmi les plus diversifié du marché) se résumera à sa façade la plus présentable, celle de la Bluecar, voiture électrique prévue pour 2011 et principal moteur d'un repositionnement « vert » de l'image de Bolloré.

### *Qui est Bolloré ?*

Le groupe Bolloré figure aujourd'hui parmi les 500 premiers groupes mondiaux avec un chiffre d'affaire annuel de plus de 7 milliards d'euros. Il s'est spécialement étendu en Afrique où il est présent dans 42 pays. Vincent Bolloré – 18ème fortune de France en 2009 – a bâti un empire qui dépasse de loin les frontières des anciennes colonies françaises. Il a non seulement mis la main sur des services publics africains et sur des plantations, mais surtout sur les ports – son fonds de commerce historique en Afrique – et sur l'industrie pétrolière. Le groupe n'a pas hésité à travailler main dans la main avec divers dictateurs comme Denis Sassou Nguesso, Omar Bongo ou Charles Taylor. L'homme d'affaires est en outre proche du président Nicolas Sarkozy – qui a embarqué sur son yacht après sa victoire à la présidentielle et qui a dit de lui qu'il faisait « honneur à l'économie française ».

Grâce au rachat de vieilles entreprises coloniales et tirant profit des vagues de privatisations imposées par les « ajustements structurels » du FMI, Bolloré est devenu un acteur incontournable dans le tissu économique comme dans la vie politique de nombreux pays africains. En contrôlant des secteurs stratégiques et en faisant remonter quelques-uns de ses bénéficiaires africains dans des paradis fiscaux comme le Luxembourg ou les îles anglo-normandes, Bolloré puise la manne financière dont il a besoin pour mener à bien ses batailles boursières et sa stratégie d'expansion.

### *Les plantations de Bolloré au Cameroun*

Le Cameroun – ancienne colonie française – reste géré par une oligarchie qui agit plus en fonction de ses propres intérêts et de ceux de la France que de l'intérêt général (selon Transparency International, 2009, le Cameroun est le pays d'Afrique subsaharienne le plus corrompu). Dans ce contexte, de nombreux Camerounais considèrent le contrôle de leurs secteurs stratégiques par de grandes entreprises françaises comme une forme de néo-colonialisme. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir

les dirigeants du groupe Bolloré s'afficher publiquement avec le président Paul Biya, son épouse Chantal, ou avec les plus hauts cadres du régime. Pour Pius Njawé, directeur du journal *Le Messenger*, l'ingérence du groupe Bolloré dans la vie politique du Cameroun ne fait aucun doute : « c'est une sorte d'Etat dans l'Etat. (...) une illustration parfaite de la Françafrique ».

Au Cameroun, le groupe Bolloré contrôle notamment d'immenses plantations de palmiers à huile et d'hévéas, soit directement via Safacam (qui exploite 8400 hectares), soit indirectement via la Socfinal (gérant 31 000 hectares) que Bolloré partage avec les deux familles du groupe Rivaud (repris par Bolloré en 1995) : les Fabri et les de Ribes. Parmi les quelques holdings de Rivaud cotées au Luxembourg, il y a donc la Socfinal dont Bolloré détient près de 40% des parts. L'une de ses filiales, Intercultures, gère la Socapalm (Société Camerounaise de Palmeraies), la compagnie sur laquelle porte les deux procès mentionnés ci-dessus. Dans le bilan de la Socfinal, la Socapalm ne ramène pas moins de 45% des bénéfices. Cette dernière est le résultat d'un programme gouvernemental lancé dès 1963 avec l'aide de la Banque mondiale. Elle a été privatisée en 2000, date à laquelle elle est entrée dans le giron du groupe.

La Socapalm est source de problèmes sociaux et écologiques dramatiques, comme l'avait déjà dénoncé le WRM (Bulletins N°112, 116, 134 ; Série du WRM sur les plantations N°13). En bref, la plantation (à l'époque étatique) a confisqué sans compensation des terres appartenant coutumièrement aux populations locales et son expansion est actuellement en marche, au prix des écosystèmes adjacents dont dépendent ces mêmes populations. Leur souveraineté alimentaire en est ainsi gravement menacée. En outre, les produits agrochimiques utilisés dans la monoculture et les rejets de son usine à Kienké polluent massivement les cours d'eau avoisinants. Dans la plantation, les conditions de vie et de travail sont exécrables: baraquements et latrines collectives insalubres, manque d'accès régulier à l'eau et à l'électricité, travaux pour la plupart temporaires et à des salaires extrêmement bas, etc. Des centaines d'ouvriers travaillent 6 jours par semaine et parfois de 6 à 18h, sans couverture sociale et sans protection adéquate, pour environ 1.6 euro par jour – et ce, seulement quand les sous-traitants n'oublient pas de les payer. Face à cela, grèves et protestations se sont multipliées, mais lorsque fin 2007 un mouvement de résistance s'est élevé contre ces pratiques, son leader a été immédiatement arrêté par la police et les autorités lui font savoir que « si tu continues, on va te tuer ».

### *Les plantations de Bolloré ailleurs dans le monde*

Le groupe Bolloré, via la Socfinal, possède d'autres plantations d'hévéas et de palmiers à huile ailleurs en Afrique et en Asie. Nombre d'entre elles sont à l'origine de problèmes similaires avec les travailleurs et les populations voisines. Au Liberia par exemple, la Socfinal possède la seconde plus grande plantation d'hévéas du pays. En mai 2006, la Mission des Nations Unies au Liberia (UNMIL) a publié un rapport qui décrit la situation accablante des droits humains dans cette plantation : travail d'enfants de moins de quatorze ans, recours massif à la sous-traitance, utilisation de produits cancérigènes, musellement des syndicats, licenciements arbitraires, maintien de l'ordre par des milices privées, évictions des villageois

gênant l'expansion de la zone d'exploitation.

Au Cambodge la situation n'est guère mieux (WRM Bulletin N°142). Après des mois de tergiversation, le gouvernement a accordé une concession à Socfin KCD – une compagnie détenue majoritairement par Socfinal – pour une plantation d'hévéas. En décembre 2008, la tension est devenue si forte que des centaines de paysans du groupe ethnique bunong se sont rassemblés pour manifester contre la compagnie qui commençait à défricher la forêt et les champs proches de leurs villages. Les paysans ont alors endommagé et brûlé des véhicules de l'entreprise en signe de protestation. A la suite de cet incident, environ un millier de familles de sept communautés avoisinantes ont déclaré que la terre leur appartient parce qu'elles l'utilisent depuis des décennies et que, selon le Code foncier qui protège les droits collectifs des autochtones, ils en sont légalement les propriétaires. Les paysans ont accusé les autorités de favoriser la compagnie tandis que cette dernière a promis emplois, hôpitaux, écoles et maisons. La situation n'est toujours pas pacifiée.

### *Conclusion*

Le thème des impacts sociaux et écologiques des grands groupes industriels est de plus en plus verrouillé comme le souligne le dernier rapport de Reporters Sans Frontières, *Déforestation et pollution : des enquêtes à hauts risques*. La décision du tribunal de Paris de mai dernier n'est pas de bonne augure pour la liberté de la presse : elle découragera les journalistes – et la société civile en général – à se lancer dans des investigations critiques et elle incitera les entreprises à utiliser encore davantage la voie judiciaire pour faire taire toute tentative d'apporter un peu de lumière à des pratiques parfois scandaleuses. Avec d'autres grands groupes, comme Wilmar ou Unilever, Bolloré mise sur le développement des agro-carburants, censés servir de substitut « écologique » au pétrole. De plus en plus de raisons d'enquêter sur leurs activités entraîneront-elles de plus en plus de tentatives d'intimidation de la part des industriels ? Il est en tout cas certain qu'ils auront tout intérêt à prendre la critique à la racine et à empêcher son extension.

Nous vous invitons à visiter la section spéciale que le WRM a créée sur son site Web, où vous trouverez d'autres références, des informations générales et des photos : <http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Bollore.htm>.

### *Références*

- Collombat, B., 2009. Cameroun : l'empire noir de Vincent Bolloré. Emission « Interception ». France Inter, 29 mars 2009.
- Deltombe, T., 2009. Port, rail, plantations : le triste bilan de Bolloré au Cameroun. Le Monde Diplomatique, avril 2009.
- Deltombe, T., 2010. Jusqu'où ira la « leçon de journalisme » de Vincent Bolloré ? Le Monde Diplomatique, 22 avril 2010. Voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/camet/2010-06-22-Jusqu-ou-ira-la-lecon-de#nb6>
- Mediapart, 2009. Comment Vincent Bolloré s'est taillé un empire en Afrique. Second volet. 3 février 2009. Voir : <http://www.mediapart.fr/journal/economie/030209/comment-vincent-bollore-s-est-taille-un-empire-en-afrique>
- Phnom Penh Post, 2009. Plantation highlights struggle of development and preservation. 1er juin 2009.

- Ricq, I. A., 2009. Bollore au Cameroun, un bilan en images. Le Monde Diplomatique, 16 juin 2009. Voir : <http://blog.mondediplo.net/2009-06-16-Bollore-au-Cameroun-un-bilan-en-images>
- Reporters Sans Frontières (RSF), 2010. Déforestation et pollution : des enquêtes à hauts risques. Paris : RSF.
- Rue 89, 2010. Justice : Bollore poursuit France Inter « pour l'exemple ». 13 mars 2010. Voir : <http://www.rue89.com/2010/03/13/justice-bollore-poursuit-france-inter-pour-l'exemple-142670>
- Témoignage Chrétien. 2010. Bollore contre France-Inter : acte 2. 4 mars 2010. Voir : [http://www.temoignagechretien.fr/articles/article.aspx?Clef ARTICLES=1655&Clef RUBRIQUES\\_EDITORIALES=1](http://www.temoignagechretien.fr/articles/article.aspx?Clef ARTICLES=1655&Clef RUBRIQUES_EDITORIALES=1)
- Transparency International, 2009. Baromètre mondial de la corruption 2009. Berlin : Transparency International.
- United Nations Mission in Liberia (UNMIL), 2006. Human rights in Liberia's rubber plantations : tapping into the future. Monrovia : UNMIL.

[index](#)

---

### **- Cameroun : réfutation de dix mensonges au sujet de la plantation de la Socapalm**

A la suite des deux récentes plaintes déposées par l'industriel français M. Vincent Bollore contre Radio France sur le thème, notamment, des plantations de la Socapalm (Société Camerounaise de Palmeraies), la photographe Isabelle Alexandra Ricq et le chercheur Julien-François Gerber reviennent point par point sur dix mensonges fréquemment avancés par les défenseurs de l'homme d'affaire.

Radio France était poursuivie pour avoir diffusé deux émissions présentant une perspective critique sur les plantations que gère la Socapalm, une exploitation appartenant à la Socfinal, elle-même détenue à près de 40% par Bollore (voir article dans ce même bulletin). Est-il légitime de dire que les plantations de la Socapalm apportent prospérité et développement aux populations locales ? Que l'environnement n'est pas drastiquement dégradé et pollué du fait de la Socapalm ? Ou encore d'avancer que les ouvriers exagèrent outrageusement lorsqu'ils se qualifient eux-mêmes d'esclaves, puisqu'ils y possèdent tous des antennes paraboliques ?

A l'heure où le groupe Bollore fait feu tous azimuts sur les journalistes un peu trop critiques sur leurs activités en Afrique, cette analyse montre, documents à l'appui, que les arguments avancés par la multinationale peuvent être un à un critiqués.

L'article complet en français est disponible à l'adresse :  
[http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Dix\\_reponses.pdf](http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Dix_reponses.pdf)

[index](#)

## – Brésil : le projet pilote REDD dans la réserve amazonienne de Juma

Pour l'instant, l'initiative pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) n'est qu'un ensemble de propositions et de quelques projets pilote. Néanmoins, il existe de fortes pressions pour la mettre en œuvre le plus vite possible, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du processus des Nations unies, dans le but d'inclure le carbone des forêts dans la série de mécanismes de permis d'émission et de compensation des émissions.

Au cours des deux dernières années, les propositions et les plans nationaux de projets REDD ont proliféré, avec la participation de gouvernements, d'organisations multilatérales, de grandes ONG et d'entreprises. La Banque mondiale et les gouvernements de la Norvège, l'Australie et la Grande-Bretagne ont créé un fonds de près de 800 millions de dollars pour financer des projets REDD.

Au Brésil, le Projet de développement durable pour la réserve de Juma située à l'extrême sud de l'État d'Amazonas, dans la municipalité de Novo Aripuanã, est le premier projet brésilien REDD mis en œuvre et il a été validé suivant les CCBS (critères concernant le climat, la population et la diversité biologique) du Brésil par la société d'audit allemande TÜV Süd.

Le projet pilote REDD de la Réserve de Juma embrasse une superficie boisée de 589 612 hectares ; il annonce qu'il évitera la dégradation d'environ 366 151 hectares de forêt tropicale et l'émission dans l'atmosphère de 210 885 604 tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Le projet promet de payer une allocation aux familles locales pour qu'elles conservent la forêt intacte.

L'argent pour le projet provient de l'ONG brésilienne Fondation Amazonie Durable (FAD), qui gère la réserve avec des fonds donnés par le gouvernement provincial, la banque privée brésilienne Bradesco et la grande chaîne hôtelière Marriott International. Dans le monde entier, les clients de ces hôtels sont invités à donner un dollar par nuit au fonds Juma pour compenser volontairement les émissions estimées de leur séjour. Le site web de l'hôtel annonce : « Dix dollars compenseront les émissions de vos dix prochaines nuits aux hôtels Marriott et seront déductibles d'impôts pour les contribuables des États-Unis » [1].

Une autre source de financement du projet Juma est la possibilité de vendre sur le marché volontaire de compensation d'émissions les crédits-carbone découlant des émissions de CO<sub>2</sub> que l'on évitera en ne déboisant pas la réserve ; d'après le projet [2], ce marché est mis en place en association avec Marriott International. Le projet pourrait s'avérer très utile pour une grande société comme le Marriott Hotel Group, car il lui permettrait de se donner une image « écologiste ».

Le projet Juma est censé avantager les populations locales par le biais du programme « Bolsa Floresta », en payant aux 339 familles qui habitent les 35 villages de la zone une somme mensuelle d'environ 28 dollars qui sera transférée à une carte bancaire délivrée au nom de l'épouse.

Chaque chef de famille doit signer un contrat où il s'engage à ne pas couper ou brûler les arbres. L'état des arbres sera périodiquement vérifié par des inspecteurs



et, en cas de déboisement, le gouvernement supprimera l'allocation.

Le Centre pour le journalisme d'investigation et Frontline ont voulu jeter un coup d'œil sur projet qui est vanté dans le monde entier comme un modèle pour arrêter le déboisement dans les tropiques, et ils y ont envoyé Mark Schapiro [3]. Celui-ci a trouvé que des habitants comme Dalvina Almeida doivent faire un voyage de deux jours en canot pour recevoir leurs 28 dollars mensuels. Le rapport de Schapiro rapporte les paroles du mari de Dalvina : « Nous avons toujours beaucoup planté. Quand ceci est devenu une réserve on nous a dit que nous ne pouvions plus planter dans la forêt. Tout le monde a signé pour Bolsa Floresta, mais Bolsa Floresta ne suffit pas à nourrir ma famille ».

L'allocation de 28 USD par mois équivaut à 0,93 USD par jour. Pour une famille rurale moyenne d'au moins 5 personnes, cela représente un revenu de 0,18 par personne et par jour. Il serait bon de faire savoir aux directeurs et aux donateurs du projet Juma que cette maigre somme est bien en dessous du seuil de pauvreté, où se trouvent, d'après les estimations de la Banque mondiale, ceux qui gagnent moins de 1,25 dollars par jour. Cette somme dérisoire devient scandaleuse si on la compare aux 25 000 USD par mois que le directeur de la fondation du projet Juma est censé recevoir.

En outre, il faut signaler que les populations locales qui ont toujours tiré leurs moyens d'existence de la forêt vont perdre la plupart de ces ressources. Schapiro commente dans son rapport que « certaines familles d'agriculteurs ont perdu une part considérable de leurs revenus quand elles ont dû déplacer leurs cultures de la forêt primaire à la forêt secondaire, et l'allocation d'environ 25 USD de Bolsa Floresta ne réussit pas à compenser cette perte ».

Ce qui est encore plus grave est que la préservation de cette forêt permettra aux pollueurs de continuer à émettre du carbone en brûlant des combustibles fossiles. Cela veut dire que l'inclusion de la forêt de Juma dans le commerce d'émissions va contribuer en fait au changement climatique, puisqu'elle permettra aux entreprises polluantes et aux pays riches de déclarer qu'ils « compensent » leurs émissions en conservant une parcelle de forêt au Brésil. Si la Banque mondiale n'était pas si fermement favorable au marché des émissions, ses économistes définiraient le projet de Juma comme une « situation où tout le monde perd », le climat comme les gens. Mais, bien entendu, ils ne le feront pas.

[1] <https://www.marriott.com/green-brazilian-rainforest.mi>.

[2] The Juma Sustainable Development Reserve Project: Reducing Greenhouse Gas Emissions from Deforestation in the State of Amazonas, Brazil," Project Design Document for validation at "Climate, Community & Biodiversity Alliance (CCBA)," 29-09-2008, [http://unfccc.int/files/methods\\_science/redd/application/pdf/pdd\\_juma\\_reserve\\_red\\_project\\_v5.0.pdf](http://unfccc.int/files/methods_science/redd/application/pdf/pdd_juma_reserve_red_project_v5.0.pdf).

[3] "The Carbon Hunters," Carbon Watch, rapport de Mark Schapiro produit par Andres Cediél, <http://www.pbs.org/frontlineworld/stories/carbonwatch/2010/05/the-carbon-hunters.html>

## **– Bolivie : les barrages hydroélectriques sur le fleuve Madera sont accusés devant le Tribunal permanent des peuples**

La 3e session du Tribunal permanent des peuples a eu lieu à Madrid, en Espagne, les 14 et 15 mai de cette année, à la demande du réseau *Enlazando alternativas* qui relie l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Ce réseau a été créé en 2004 pour répondre aux mesures néolibérales de la politique commerciale de l'Union européenne (UE), laquelle vise à assurer à ses transnationales le plus grand accès possible aux marchés latino-américains et caribéens. Le réseau soutient aussi les résistances populaires latino-américaines et européennes à l'expansion commerciale européenne.

De son côté, le Tribunal permanent des peuples (TPP), constitué en 1979, vise à qualifier en termes juridiques et à faire connaître les violations massives des droits de l'homme et des peuples que les instances officielles ne reconnaissent pas ou contre lesquelles elles ne réagissent pas. Le TPP est constitué par de nombreux membres désignés par la Fondation Lelio Basso pour les droits et la libération des peuples. Ses principaux objectifs sont, d'une part, de dénoncer publiquement les crimes commis par les entreprises transnationales et les répercussions de leurs activités sur les droits économiques, sociaux et culturels, et, d'autre part, de mettre en évidence la responsabilité de l'UE, dont les institutions et les politiques favorisent l'accroissement du pouvoir des multinationales.

Dans le cadre des Sommets des Peuples (sommets alternatifs aux sommets officiels de l'UE et des gouvernements de la région), le réseau *Enlazando Alternativas* et le TPP ont organisé des sessions sur « Les politiques néolibérales et les transnationales européennes en Amérique latine et aux Caraïbes ». Les violations des droits de l'homme, du travail et de l'environnement commises par plus de 25 entreprises transnationales européennes et par leurs filiales latino-américaines et caribéennes y ont été exposées.

À la 3e session du TPP, le Mouvement des personnes affectées par les barrages au Brésil (MAB), le Forum bolivien de l'environnement et du développement (FOBOMADE) et l'organisation espagnole SETEM-Catalunya ont porté plainte contre les entreprises GDF-SUEZ (France), Santander (Espagne) et BANIF (Portugal) et aux organismes internationaux qui les appuient (dont le FMI, la Banque mondiale et la Communauté européenne) pour la construction des centrales de San Antonio et Jirau à Porto Velho, capitale de Rondonia, au Brésil, à 10 kilomètres de la frontière de la Bolivie. Ces centrales se trouvent sur le fleuve Madera, le deuxième de l'Amazonie, qui traverse près d'un quart de l'Amazonie brésilienne et parvient aux territoires bolivien et péruvien.

Le gouvernement du Brésil a autorisé unilatéralement la construction des deux barrages sur le territoire brésilien, sans consulter la Bolivie sur les effets qu'ils auraient sur ce pays et en refusant d'y faire des études d'impact environnemental.

Il est signalé dans la plainte que ces centrales font partie d'un complexe hydroélectrique qui s'insère à son tour dans les programmes d'interconnexion d'infrastructures de l'Initiative régionale d'intégration des infrastructures sud-

américaines (IIRSA).

L'IIRSA est un plan patronné, entre autres, par la BID ; il vise à optimiser l'efficacité des mouvements internationaux de commerce et d'exportation des entreprises transnationales, en particulier avec les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe, par la construction d'infrastructures de transport terrestre, aérien et fluvial, d'oléoducs, de gazoducs, de voies fluviales, de ports maritimes et fluviaux et par l'installation de réseaux électriques et de fibre optique dans les pays sud-américains.

Selon Fobomade [1], la construction de la centrale de San Antonio, commencée en août 2008, est un investissement du groupe Santo Antonio Energía qui fait partie du consortium Eletrobrás-Furnas (39 %). La banque Santander détient 10 % des actions, ainsi que la banque BANIF et que CEMIG ; 18,6 % des parts appartiennent à Odebrecht et 12,4 % à Andrade Gutierrez.

La centrale de Jirau, commencée en novembre 2008, appartient au consortium Energia Sustentável du Brésil (dont 50,1 % des parts appartiennent à GDF-Suez), à Eletrosul Centrais Elétricas S.A. (20 %), à la Companhia HidroElétrica do Sao Francisco – CHESF (20 %) et à Camargo Correa Investimentos em Infra-Estrutura S.A. (9,9 %).

La Banque de développement économique et social du Brésil (BNDES) est le principal bailleur de fonds du complexe Madera, mais la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) y participent aussi de façon indirecte.

Les organisations sociales ont dénoncé au TPP que les barrages brésiliens de Jirau et San Antonio, dont les travaux sont très avancés, ont déjà de graves répercussions et en auront bien d'autres, comme l'expulsion de peuples indigènes et de paysans dont les droits de propriété ont déjà été reconnus, ou l'inondation de vastes étendues agricoles et des zones où l'on récolte la châtaigne (un fruit qui est la base de l'économie des indigènes et des paysans amazoniens du département de Pando, dont les moyens de vie dépendent entièrement de l'existence d'une forêt intacte). D'autre part, la flore et la faune indigènes seront affectées ; les populations de poissons diminueront, la circulation naturelle des poissons et des dauphins d'eau douce (espèce endémique des municipalités de Pando et Beni) sera interrompue ; la vitesse de l'eau se réduira, faisant diminuer l'oxygénation et monter la température ; les eaux seront polluées avec du mercure ; l'incidence de la malaria, de la fièvre jaune, de la dengue et de la leishmaniose sera plus forte par suite de la multiplication des vecteurs de transmission due à l'augmentation de l'immigration de travailleurs temporaires ; la qualité de l'eau sera modifiée et les étendues d'eau stagnante s'élargiront.

Une autre étude récente [2] conclut que la construction du barrage de San Antonio provoquera un déboisement massif, dû aux installations elles-mêmes mais aussi aux routes et aux canaux associés aux travaux ; la mort d'au moins onze tonnes de poissons (certains parlent de 60 tonnes) et d'autres animaux à cause des explosions qui auront lieu chaque jour ; la pollution de l'eau et la rupture du tissu social des communautés indigènes.

L'étude signale que « l'un des impacts directs les plus dangereux de la construction de barrages dans une région relativement plate, comme l'Amazonie, est le risque d'inondations qui, en plus de provoquer des morts, des maladies, des pertes économiques et la destruction de logements, s'accompagnent de la diminution de la productivité des sols, d'atteintes à la diversité biologique et de la pollution des nappes phréatiques ».

C'est pour toutes ces raisons que, pendant la session du TPP à Madrid, Gobomade, MAB et SETEM-Catalunya ont dit :

« 1. Il faut mettre fin aux violations des droits de l'homme et aux abus des transnationales et exiger réparation. Cela suppose de concevoir, dans le cadre des Nations unies, une nouvelle jurisprudence internationale obligatoire qui définisse les crimes environnementaux et impose des sanctions civiles, administratives et pénales en appliquant la règle : 'la responsabilité doit être proportionnelle au potentiel de destruction et au niveau de risque pour la préservation de l'environnement'.

2. Ni deux systèmes de normes ni deux morales. Il faut que le Tribunal exhorte les gouvernements et les institutions communautaires à créer des normes intergouvernementales mondiales concernant les entreprises et les droits de l'homme. Un cadre obligatoire est nécessaire pour établir des mécanismes efficaces de réclamation et de responsabilisation.

3. Les crimes économiques et écologiques doivent être dénoncés et mis en accusation. Nous demandons de juger les politiques commerciales de l'UE et de ses États et l'architecture institutionnelle qui permet aux transnationales européennes d'obtenir des bénéfices illégitimes. L'Union européenne doit être accusée de crimes de lèse humanité en application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Nous accusons l'UE d'écocide, celui-ci étant défini par l'État de Chiapas comme une 'conduite dolosive qui consiste à causer un dommage grave à l'environnement par l'émission de polluants, la réalisation d'activités dangereuses ou l'atteinte aux ressources naturelles'. »

Le rapport de Henkjan Laats dit en outre que la génération d'énergie au moyen de l'accumulation d'eau dans des barrages est considérée comme une source d'énergie renouvelable parce que, une fois le barrage construit, il n'y a plus d'émissions significatives de gaz à effet de serre. Pourtant, il faut prendre en compte que le taux de CO2 reste élevé et que, de plus, l'émission de gaz méthane augmente, en particulier dans les turbines et les déversoirs. Or, le gaz méthane a 25 fois plus d'incidence par tonne sur le réchauffement planétaire que le dioxyde de carbone. De même, on considère que le déboisement, les incendies, l'extension de l'élevage et la construction de routes font que l'électricité des barrages hydroélectriques amazoniens ne soit pas une « énergie propre ».

En définitive, les barrages hydroélectriques contribuent au réchauffement de la planète, encore une forme d'écocide.

- [1] "Caso de las hidroeléctricas en el río Madera presentado ante el TPP en Madrid" (Le cas des barrages hydroélectriques sur le fleuve Madera, présenté au TPP à Madrid), Servicio de Noticias Ambientales, <http://fobomade.org.bo/bsena/?p=479>.
- [2] "El Dilema Amazónico; la construcción de Mega-represas en el Río Madera" (Le dilemme amazonien ; la construction de grands barrages sur le fleuve Madera), Henkjan Laats, CEADDESC et PEC, Bolivie, 2010, <http://www.riomadeiravivo.org/docs/dilamazonico.pdf>.

[index](#)

---

## **– Posco : des malheurs s’annoncent pour l’Inde, l’Uruguay et le climat**

Comme nous l’avons rapporté en octobre 2009, en Inde comme en Uruguay l’entreprise sidérurgique coréenne POSCO a été autorisée à occuper dans les deux pays des territoires très prisés par leurs habitants.

En Inde, POSCO a reçu le permis d’installer une usine sidérurgique et un port et de faire des prospections minières dans l’état oriental d’Orissa, dans une zone qui comprend 6 000 hectares de forêts intactes. Pour sa part, le gouvernement uruguayen a signé un ‘accord pour la promotion et la protection d’investissements’ avec le gouvernement coréen, lequel garantit à l’entreprise POSCO des appuis en tous genres pour la réalisation d’un ‘Projet forestier de piégeage de carbone’ [pour en savoir plus, voir le bulletin n° 147 du WRM : <http://www.wrm.org.uy/boletin/147/Posco.html>].

Si le projet n’a pas encore été mis en œuvre en Inde c’est grâce à la lutte permanente que mènent depuis 2005 des milliers d’habitants de la région, dont la survie dépend des forêts, des terres agricoles et de la côte que l’entreprise prévoit de détruire. Aux dernières nouvelles, l’absence de réponse du gouvernement et ce que la population appelle une conspiration du gouvernement de Delhi, du gouvernement local et du président de la Corée du Sud ont poussé les habitants à poursuivre ce qu’on appelle *dharna* dans la langue locale, une protestation pacifique qui a démarré en janvier 2010 et à laquelle participent des hommes, des femmes et des enfants de familles paysannes et de pêcheurs. Après avoir occupé les lieux pendant 107 jours et nuits sans obtenir la moindre réaction responsable du gouvernement qui est censé les représenter, ils ont décidé de faire appel à la solidarité nationale et internationale.

Afin de tenir coûte que coûte la promesse « d’accélérer les démarches pour remettre les terres » à l’entreprise, le 11 mai dernier le gouvernement a envoyé 25 pelotons de soldats fortement armés qui, après avoir encerclé la zone occupée par les paysans, sont entrés dans les écoles et se sont apprêtés à réprimer... la population dépourvue armes. Dans ces circonstances, le mouvement anti-POSCO a lancé un nouvel appel urgent à participer à une semaine de résistance massive pour se solidariser avec ceux qui luttent sur place contre le géant POSCO et la brutalité gouvernementale.

« Jamais au cours de cette lutte qui dure depuis plus de cinq ans le mouvement anti-POSCO n’a organisé d’activités violentes ; au contraire, il a donné au reste du

pays l'exemple d'une lutte démocratique, fondée uniquement sur l'appui massif des hommes et des femmes du peuple », précise le communiqué publié par le mouvement. Néanmoins, le 15 mai la police d'Orissa a tiré sur des manifestants pacifiques qui défendaient leurs terres et leurs moyens d'existence. Cette mesure de l'État a été condamnée par plusieurs organisations civiles et de défense des droits de l'homme du pays et du monde. Des organisations pour les droits des forêts, telles que le Forum national des peuples des forêts et des travailleurs forestiers (NFFPFW) et la Campagne pour la survie et la dignité (CDS), ont condamné cette brutalité atroce et la tentative désespérée de commercialiser les ressources forestières, où plus de cinquante personnes ont été gravement blessées et beaucoup de maisons et de magasins brûlés par les policiers assoiffés de sang. Or, malgré la violence déchaînée contre eux et les balles qu'ils portent dans leurs corps, les habitants de la région continuent de protester contre l'acquisition de terres pour la sidérurgie et le port. Ils sont là parce qu'ils luttent pour le droit de vivre en liberté et dans la dignité. Ils sont là parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un différend « sur l'acquisition de terres pour le développement », comme a dit le gouvernement, mais parce que le projet POSCO est illégal et n'apportera aucun avantage à la population locale. Il est illégal parce qu'il viole les droits consacrés par la Loi sur les forêts de 2006. En effet, cette loi établit que les terres boisées ne peuvent être données à personne à moins que : 1) tous les droits des habitants aient été reconnus et 2) les habitants aient approuvé le projet. Ni le gouvernement central ni celui de l'État n'ont le droit de donner la terre à Posco. Du point de vue juridique, la multinationale est en train de voler les ressources naturelles du pays. On ne mentionne pas non plus que POSCO est en train d'obtenir beaucoup de terres et d'eau et des millions de tonnes de minerai de fer sans payer pratiquement rien, et qu'elle va déplacer près de 40 000 personnes. Voilà ce que le gouvernement de l'Inde appelle « développement ».

Le 22 juin, le protocole d'accord entre POSCO et le gouvernement d'Orissa est arrivé à expiration, exactement cinq années après avoir été signé. Ce protocole qui, en essence, limite le rôle du gouvernement à la « facilitation » du projet et à l'intermédiation pour l'acquisition de terres, n'est pas éthique et n'aurait jamais dû être signé. Cinq années plus tard, ayant été témoin de la répression brutale de l'opposition au projet et de la transgression des lois et des politiques relatives aux droits forestiers et à la protection de l'environnement, la population exige à l'État que le protocole ne soit pas renouvelé et demande qu'on signe la pétition publiée (en anglais) à l'adresse <http://www.petitiononline.com/p210610/petition-sign.html>.

La même entreprise a débarqué en Uruguay avec un projet de « développement propre » qui implique de faire des plantations industrielles d'arbres afin de « compenser » les émissions de dioxyde de carbone dans le cadre du (mal) nommé « Mécanisme de développement propre » (MDP) de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques. Bien entendu, l'entreprise affirme que son projet représentera « une contribution considérable au développement durable de l'Uruguay ».

Malheureusement, le gouvernement uruguayen vient de donner le feu vert au projet de l'entreprise POSCO, malgré l'opposition de longue date à la monoculture d'arbres dans le pays et à la grande quantité d'information documentée concernant

les répercussions écologiques et sociales des plantations de ce genre. Pour prendre cette décision, on n'a pas tenu compte non plus du document présenté au Comité consultatif du MDP en Uruguay par le Réseau d'ONG écologistes et l'Association uruguayenne d'ONG. Or, ce document reprend un par un tous les arguments dont l'entreprise se sert pour justifier le prétendu développement associé au projet, et conclut « que le projet ne contribuant pas au développement durable de l'Uruguay, il n'est pas recommandé de l'approuver ».

Le plus grave est que le gouvernement uruguayen n'a pas considéré l'importance des conflits et de la répression que la présence de POSCO a provoqués en Inde pendant les cinq dernières années et qui montrent bien le vrai caractère de cette entreprise qui prétend maintenant s'emparer de terres uruguayennes sous prétexte de « développement propre ».

Le fait de ne pas respecter en Inde les droits des populations sur leurs terres et forêts et celui de ne pas prendre en compte les impacts écologiques et sociaux que la monoculture d'arbres a déjà provoqués en Uruguay ne sont bons pour aucun des deux pays et, encore moins, pour le climat.

*Article fondé sur des informations tirées de l'Appel du mouvement anti-POSCO (PPSS) et des communiqués de presse du 15 mai et du 6 juin envoyés par Mamata Dash, adresse électronique : [mamata68@gmail.com](mailto:mamata68@gmail.com).*

[index](#)

---

### **– Papouasie-Nouvelle-Guinée : les investisseurs privent les peuples autochtones de leurs droits**

Nous assistons à un processus mondial d'expansion de l'agro-industrie et de l'accaparement de terres dans le Sud. Au moyen du bail, de la concession et même de l'achat, des entreprises ou des États étrangers s'emparent de grandes étendues de terres agricoles pour produire des aliments de base ou des agrocarburants pour l'exportation. On estime qu'un millier d'investisseurs ont pris pour cible plus de cinquante pays d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique latine [1].

Cela requiert la mobilisation de grandes sommes d'argent, la passation d'accords commerciaux et la réforme de certaines lois, afin de créer le cadre nécessaire à l'appropriation privée de la terre dans beaucoup de pays du Sud où celle-ci est encore gérée par les communautés suivant leurs systèmes traditionnels.

D'après l'IRIN [2], le 28 mai dernier le parlement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a modifié certaines sections de la Loi de 2000 sur l'environnement et la conservation qui régit les grands projets concernant les ressources du pays. Les amendements introduits donnent au directeur de l'Office de l'environnement et de la conservation le pouvoir d'autoriser les plans environnementaux présentés par les investisseurs. L'autorité dont il dispose est telle que sa décision finale « ne peut être remise en question ni revue par aucun tribunal sans l'intervention d'un acte juridique ».

Ces amendements ont de nombreuses implications pour les droits fonciers de près

de six millions de personnes et pour la protection de l'environnement. Des années durant, les habitants du pays pouvaient, à titre individuel ou en application du droit coutumier, protéger leurs terres et réclamer des indemnités en cas de dommages à l'environnement. Les amendements les ont privés de ce droit.

Les groupes autochtones de la Papouasie-Nouvelle-Guinée se battent depuis longtemps pour leurs droits territoriaux et environnementaux. En 1997, 1989 et 1999 des personnes sont mortes en luttant contre les activités de Freeport – Rio Tinto dans les mines de cuivre de Bougainville et d'Ok Tedi [cf. Bulletin n° 7 du WRM]. Selon l'IRIN, plus de 5 000 personnes y auraient été tuées.

En plus des mines, la dégradation et la destruction provoquées par les opérations forestières ont eu de graves répercussions sur les habitants des forêts. Et plus récemment, une nouvelle pression est venue menacer les forêts et leurs habitants : les grandes plantations de palmiers à huile financées avec des prêts de la Banque mondiale, qui se sont développées dans un pays où 97 % des terres appartiennent aux communes et où la plupart de la population de cinq million de personnes vit à la campagne et dépend de l'agriculture pour sa subsistance [cf. Bulletin n° 40 du WRM].

Dans ce contexte, les amendements qui privent la population locale des droits qui lui permettaient de protéger sa terre semblent très convenables aux entreprises dans leur quête de nouveaux territoires.

Nous savons quel en est le prix : l'appauvrissement croissant en raison de la destruction des moyens d'existence, la concentration de terres et le déplacement, la perte de la souveraineté alimentaire pour les populations locales, davantage d'émissions de carbone dues au déboisement et à l'agriculture industrielle. L'architecture commerciale mondiale coûte très cher. Qui répondra d'une telle destruction ?

[1] "Land grabbing and the global food crisis," GRAIN, novembre 2009, [http://www.grain.org/o\\_files/landgrabbing-presentation-11-2009.pdf](http://www.grain.org/o_files/landgrabbing-presentation-11-2009.pdf).

[2] "PAPUA NEW GUINEA: Indigenous people lose out on land rights," IRIN, <http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=89322>.

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### **– Uruguay : nouvelle occasion de relancer l'indispensable débat sur le modèle forestier et papetier**

Ces dernières années, l'Uruguay a attiré l'attention internationale du fait du conflit avec l'Argentine provoqué par les projets d'installation de deux grandes usines de pâte, celle de l'entreprise finlandaise Botnia et celle de l'entreprise espagnole Ence.

Les origines du conflit remontent à 2002, date à laquelle le gouvernement uruguayen, poursuivant sa politique favorable à la monoculture industrielle d'arbres, commença à encourager les investissements étrangers dans la fabrication de pâte à



papier. Aux incitations déjà accordés aux entreprises forestières en application de la Loi forestière de 1987 (subsides, dégrèvements, crédits préférentiels, construction et entretien des routes endommagées par les poids-lourds chargés de rondins, etc.) s'ajoutèrent des accords de protection des investissements et des zones franches pour l'installation des usines (exonérées de tout impôt présent ou futur).

Ainsi, les plantations d'eucalyptus et de pins commencèrent à occuper les prairies, le principal écosystème de l'Uruguay, ce qui eut de graves répercussions sociales et environnementales (déplacement de la population rurale, impact sur l'eau et les sols, occupation de terres propres à l'agriculture et à l'élevage, atteintes à la flore et la faune, etc.). À ce jour, ces répercussions n'ont pas été sérieusement analysées par les gouvernements successifs qui ont maintenu cette politique en place. D'autre part, les grandes entreprises transnationales sont devenues propriétaires de grandes étendues : à elles trois, UPM-Botnia (Finlande), Weyerhaeuser (États-Unis) et Montes del Plata (Suède-Finlande-Chili) possèdent 600 000 hectares.

L'approbation de la construction des usines d'Ence et Botnia sur le fleuve Uruguay, limitrophe entre l'Uruguay et l'Argentine, déclencha un conflit dont la manifestation la plus radicale fut le barrage de la route vers le pont international San Martín qui relie l'Uruguay et l'Argentine. Cette mesure décidée par l'Assemblée environnementale de Gualeguaychú comporta la mobilisation de milliers de citoyens argentins et réussit à obtenir que le gouvernement argentin se joigne aux réclamations des opposants des usines. Face à l'impossibilité de parvenir à un accord avec le gouvernement uruguayen, l'Argentine soumit l'affaire à la Cour internationale de justice de La Haye.

Entre-temps, la société Ence avait décidé de s'installer plus au sud, sur le Río de la Plata mais, après la crise financière internationale, elle vendit en 2009 ses actifs au consortium Montes del Plata. Malgré la forte opposition argentine à l'installation de l'usine, Botnia mit son projet à exécution et l'usine commença à fonctionner en novembre 2007.

Selon un communiqué de l'organisation uruguayenne Guayubira, « à partir du moment où le pont international a été bloqué, le conflit a atteint un niveau tel qu'on a perdu de vue le véritable problème et le débat est devenu impossible. Au lieu d'analyser si l'installation d'une usine de ces caractéristiques était avantageuse ou non pour le pays, nous nous sommes retrouvés au milieu d'une dure confrontation entre Uruguayens et Argentins, où le nationalisme exacerbé n'a pas laissé de place à l'analyse ni à des questions fondamentales pour l'avenir du pays, du genre : a-t-il été bon pour l'Uruguay d'accepter un investissement étranger comme celui-ci, qui implique de continuer d'exporter des matières premières et, en plus, en situation de zone franche ? Les bénéfices obtenus justifient-ils l'existence de l'énorme usine qui fonctionne aujourd'hui à Fray Bentos et les centaines de milliers d'hectares d'eucalyptus qui occupent aujourd'hui notre campagne ? »

Pour Guayubira, « cette affaire implique non seulement le fonctionnement d'une usine de pâte de dimensions jamais vues dans notre pays /et qui, d'après l'entreprise elle-même, consomme 86 millions de litres d'eau et utilise 400 tonnes de produits chimiques chaque jour), mais l'affectation de milliers d'hectares à la plantation industrielle d'eucalyptus ».

Aux nombreux conflits provoqués par cette entreprise transnationale s'ajoute le fait que, deux ans après sa mise en fonctionnement, les bénéfices promis se font toujours attendre. Guayubira rappelle que « les interviews et les réunions de présentation organisées par l'entreprise Botnia se sont centrées sur les bénéfices que rapporterait au pays et à ses habitants l'installation de l'usine. Une des principales promesses – destinée à gagner des appuis politiques et sociaux – était qu'elle allait créer des milliers d'emplois ». L'usine fonctionne depuis deux ans mais le département de Río Negro où elle est située, l'un des plus plantés d'arbres du pays, est celui où le taux de chômage est le plus élevé et où les cas de violence familiale sont les plus nombreux.

En mars 2010, José Mujica entre dans ses fonctions de président des Uruguayens et se réunit à plusieurs reprises avec les leaders argentins pour essayer de recomposer les relations des deux pays. Grâce à cela, l'Assemblée environnementale de Gualaguaychú décide de lever le barrage routier à condition que l'usine et la qualité de l'eau soient surveillées par les deux pays.

C'est à partir de cette décision, sans la pression d'un conflit international et avec l'usine de pâte est déjà installée, que l'organisation Guayubira s'adresse au grand public pour dire que, « plutôt que d'accepter sans discussion l'installation de nouvelles usines de pâte de plus en plus grandes, nous devons nous mettre à analyser si cette première, qui est pour l'instant la seule, a été avantageuse pour la vie des Uruguayens, du point de vue économique, social et environnemental ».

*Article fondé sur le communiqué du Grupo Guayubira du 24 juin 2010, dont vous trouverez la version intégrale (en espagnol) à l'adresse :*  
<http://www.guayubira.org.uy/celulosa/evaluemos.html>.

[index](#)

---

### **– Chili : des ingénieurs forestiers dénoncent les impacts d'une entreprise certifiée par CERTFOR et FSC**

Les plantations de Forestal Valdivia S.A., membre du groupe ARAUCO, ont été certifiées par CERTFOR Chili (avalisée par le label international PEFC) et comptent aussi la certification du FSC concernant le traçage (SGS-COC-005376).

Sur la page de CERTFOR on peut lire : « Ce standard permet aux propriétaires de forêts [c'est-à-dire de plantations] de démontrer que leur gestion respecte les normes sociales, économiques et environnementales requises par les parties concernées ». De son côté, le label FSC garantit « une gestion des forêts [plantations comprises] respectueuse de l'environnement, avantageuse pour la société et économiquement viable ».

Ce qui précède semble représenter une double garantie pour les consommateurs responsables, soucieux de s'assurer que les produits qu'ils achètent n'ont pas eu de conséquences négatives pour les personnes ou l'environnement. Or, un communiqué de presse récemment publié par l'Association d'ingénieurs forestiers

pour la forêt indigène du Chili (AIFBN en espagnol) met en question la validité d'une telle conclusion.

En effet, une équipe d'experts de l'AIBN survole depuis 2008 la cordillère des Andes et celle de la Côte, dans la Région des Fleuves et dans l'extrême-nord de la Région des Lacs, afin d'évaluer l'état de conservation des forêts indigènes et leur éventuelle élimination.

L'AIFN rapporte « l'analyse de ces informations a permis de détecter 23 opérations de coupe illégales à des endroits différents, lesquelles ont été communiquées en juillet dernier à la Corporation nationale forestière (CONAF). Cette institution étatique a répondu à toutes les plaintes présentées ; dans tous les cas, il a été vérifié que la législation forestière en vigueur n'avait pas été respectée ». Parmi les infracteurs identifiés figure Forestal Valdivia, deux fois certifiée.

L'ingénieur Cristián Frene (qui figure dans le communiqué de presse mentionné en tant que personne à contacter) nous a dit : « Si on faisait cette même inspection dans les régions plus au Nord (Bío Bío, Maule et Araucanía), je l'assure que le panorama serait bien plus grave ; malheureusement, personne n'assure cette tâche dans ces territoires » :

En ce qui concerne les activités de Forestal Valdivia dans la commune de Lanco, le communiqué de presse de l'AIFN souligne que « les terrains exploités à blanc par l'entreprise en question se trouvent sur la montagne qui fournit de l'eau à cinq villages de la commune de Lanco, où au moins 700 personnes sont affectées par la coupe de plantations et le brûlage de la végétation INDIGÈNE avec des produits chimiques fortement toxiques ». Et on ajoute que « dans le secteur nord de la montagne... vivent à l'heure actuelle 45 communautés juridiques mapuche constituées par 1 258 familles mapuche, d'après le recensement de 2002 ».

La constatation de la destruction de la forêt indigène et des graves effets de la gestion des plantations ont porté l'Association d'ingénieurs forestiers pour la forêt indigène à dénoncer auprès de la Corporation nationale forestière « les très graves atteintes à l'environnement commises par l'entreprise Forestal Valdivia, propriété du Groupe Arauco, dans la localité de Lanco, au nord de la Région des Fleuves ».

Le communiqué de presse ajoute que les atteintes en question « révèlent en outre un manque absolu de conscience sociale, puisqu'elles impliquent de ne pas respecter les sources d'approvisionnement d'eau des communautés mapuche de la région. Depuis février de cette année, l'entreprise envoie des sous-traitants pour qu'ils brûlent la végétation indigène avec des produits chimiques très toxiques. Ces produits parviennent au sol et sont entraînés par la pluie vers les cours d'eau qui approvisionnent des centaines de familles de la localité d'Antilhue ».

Que valent donc la garantie de CERTFOR quant au respect des « normes sociales, économiques et environnementales requises » et celle du FSC quant à une « gestion des forêts respectueuse de l'environnement, avantageuse pour la société et économiquement viable » ? Dans ce cas au moins, la réponse semble évidente : il s'agit d'un stratagème pour tromper les consommateurs.

Article fondé sur "Una historia de no respeto a los bosques nativos y la ley forestal", mai 2010. Agrupación de Ingenieros Forestales por el Bosque Nativo (AIFN). Contact : Cristián Frene, ingénieur, [cristianfrene@bosquenativo.cl](mailto:cristianfrene@bosquenativo.cl). <http://www.ecoportal.net/content/view/full/93312>.

[index](#)

---

## UNION EUROPÉENNE : EN QUÊTE DE MARCHÉS DANS LE SUD

### **– Les accords de libre-échange avec l'Union européenne ouvrent la voie à la perte de souveraineté et de territoires en Amérique latine**

Un groupe d'organisations sociales latino-américaines [1] s'est réuni à Montevideo pour analyser les accords de libre-échange (ALE) que l'Union européenne (UE) a signés en mai dernier avec l'Amérique centrale, la Colombie et le Pérou. En plus de comporter un grave danger pour la souveraineté alimentaire des peuples, les forêts, les principaux écosystèmes de la région et la pêche artisanale, ces ALE vont aggraver le changement climatique. Les organisations ont averti que les pays du MERCOSUR [2] courent les mêmes risques maintenant qu'ils ont décidé de reprendre leurs négociations avec l'UE fin juin.

Les ALE font partie de la stratégie commerciale « Global Europe », adoptée par l'UE en 2006 afin de renforcer la position de ses grandes sociétés transnationales dans le monde.

L'analyse sectorielle des répercussions des ALE montre qu'ils ont jugulé la souveraineté alimentaire, qu'ils portent atteinte à l'agriculture et la pêche artisanales, aux forêts et autres écosystèmes essentiels, et qu'ils aggravent la crise climatique. Ces accords commerciaux avec l'UE sont aussi dangereux, ou plus, que ceux que les États-Unis ont signés avec la Colombie, le Pérou et l'Amérique centrale, et leur objectif est le même : accélérer la libéralisation du commerce dans de vastes secteurs économiques latino-américains, au profit des entreprises européennes.

Un exemple mentionné à la réunion est le cas de la Colombie, où le marché a été récemment inondé de produits laitiers européens, avec des conséquences fatales pour les petits producteurs colombiens. L'Union européenne avait exigé l'exonération de tous les tarifs douaniers pour l'introduction de grandes quantités de lait en poudre et de fromages. Les nouvelles réglementations s'appliquent aussi au Pérou et aux pays d'Amérique centrale. Dans le cas du Costa Rica, par exemple, l'acceptation de cette mesure serait très préjudiciable pour le secteur laitier « puisque, en ce moment, les importations de produits laitiers sont nulles » [3].

« Ces mesures vont augmenter la présence de grandes entreprises du secteur agricole. L'agriculture industrielle, pratiquée avec de lourdes machines et des produits chimiques toxiques, se développera davantage et, jointe aux brevets sur les semences, sera très préjudiciable à l'agriculture familiale et paysanne. Contrôlées par le marché international, les mesures en matière de produits alimentaires vont continuer à avantager les grandes entreprises tout en compromettant la souveraineté alimentaire de la population et sa possibilité de

définir ses propres politiques de production nationales et locales », ont déclaré les organisations sociales latino-américaines présentes à la rencontre.

Elles ont remarqué aussi que les ALE proposés par l'UE vont accélérer l'extraction de bois dans les pays du Sud, la production d'agrocarburants, les agro-industries, l'élevage extensif et la monoculture d'arbres, qui ont déjà dévasté les forêts et d'autres écosystèmes importants tels que les prairies, et déplacé des populations, surtout autochtones. La course européenne pour s'emparer de toutes sortes de ressources naturelles et de la diversité biologique, jointe aux activités économiques effrénées, risque d'éliminer les forêts qui restent dans le continent.

Les organisations sociales ont signalé que la pêche artisanale, essentielle à la souveraineté alimentaire et à l'alimentation des gens, est en risque elle aussi. Les grandes entreprises européennes occupent déjà des positions dominantes dans les secteurs de la pêche et de l'élevage de poissons et elles contrôlent le marché des crevettes, du thon et du tilapia. La pêche au chalut qu'elles pratiquent est absolument destructrice, et les mesures commerciales qui leur sont favorables désavantagent les pêcheurs artisanaux, qui voient leurs prises diminuer chaque jour.

Finalement, les organisations latino-américaines ont signalé que les conditions imposées par l'UE pendant les négociations favorisent l'adoption de fausses solutions au changement climatique dans nos pays : les plantes transgéniques, les agrocarburants, les projets de réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD), les plantations d'arbres en tant que puits de carbone et les barrages. Ces mesures détournent l'attention de ce qui est vraiment nécessaire pour faire face à la crise climatique : la réduction radicale des émissions de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés.

En outre, ces accords sont incompatibles avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et avec la Convention 169 sur les peuples indigènes et tribaux de l'Organisation internationale du travail, puisqu'ils ne respectent pas la condition de consulter au préalable les communautés locales. Cette situation a été dénoncée par la Coordination andine d'organisations indigènes (*Coordinadora Andina de Organizaciones Indígenas – CAOI*), laquelle a ajouté que les gouvernements colombien et péruvien n'avaient publié aucune information pendant le processus de négociation.

« Les ALE que l'UE est en train de promouvoir en Amérique latine sont un moyen de pression supplémentaire pour garantir la sécurité de ses entreprises et maintenir les modes de consommation abusifs de ses pays membres. Dans notre région, seuls quelques groupes économiques puissants en tireront profit, au détriment de nos peuples. Les parlementaires d'Amérique centrale, de la Colombie, du Pérou et du MERCOSUR ont encore la possibilité de freiner cette grave avancée européenne contre notre avenir en tant que peuples souverains », ont affirmé les organisations réunies à Montevideo.

[1] L'organisation colombienne "Grupo Semillas", le Réseau équatorien pour les mangroves, le Projet andin pour les technologies paysannes du Pérou, l'organisation brésilienne CEPEDS, le Mouvement mondial pour les forêts tropicales et REDES–Les Amis de la Terre Uruguay.

[2] Le marché commun du Sud (MERCOSUR) est constitué par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, auxquels s'ajoutent la Bolivie, la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela en tant qu'États associés.

[3] Extrait d'un des documents préparés par REDES pour cette réunion.

*Article fondé sur des informations fournies par REDES – Les Amis de la Terre Uruguay. Pour obtenir les documents mentionnés, veuillez contacter José Elosequi, adresse électronique : [jelosequi@gmail.com](mailto:jelosequi@gmail.com).*

[index](#)

---

## LE COMMERCE DU CARBONE

### – À quoi sert le commerce du carbone ?

En tant que président de l'European Climate Exchange, Patrick Birley doit savoir de quoi il parle quand il dit que près de 95 pour cent des échanges de carbone du monde se font par l'intermédiaire de cette entité. Donc, quand il parle des marchés du carbone, nous ferions bien de l'écouter.

Voici ce qu'il dit sur l'échange de carbone : « Il ne diminue même pas d'une tonne le volume de carbone qui part dans l'atmosphère. Rien à voir avec cela. Ce qui compte, c'est le 'plafond'. Le 'plafonnement' est le mécanisme qui fait que le volume de carbone libéré dans l'atmosphère diminue à long terme ».

Celui qui parle n'est pas un anarchiste anti-marché ni anti-mondialisation. C'est le président de l'European Climate Exchange qui, en novembre 2009, participait à un événement organisé en Irlande par l'Institut des affaires internationales et européennes. Or, si l'échange de carbone ne fait pas diminuer les émissions de carbone, à quoi sert-il ?

Malheureusement, l'exposé de Birley a été plutôt vague sur ce point. « Certains y gagnent de l'argent, d'autres en perdent », a-t-il expliqué. Bien entendu, il est parmi ceux qui y gagnent. « Il est certain que nous sommes une compagnie à but lucratif qui vise à faire obtenir à ses actionnaires le plus de bénéfices possibles, et cela ne me gêne pas du tout ».

Mais l'échange de carbone ne concerne pas seulement les bénéfices économiques. Après avoir répété que son entreprise ne fait rien pour réduire le volume de carbone qui est libéré dans l'atmosphère, Birley a dit : « Nous aidons ceux qui réduisent leurs émissions à gérer les risques associés ».

Sur une des diapositives présentées, intitulée « Qui constitue le marché ? », Birley énumère quatre groupes : les 'hedgers', les investisseurs, les arbitragistes et les spéculateurs. Vous rappelez-vous le problème des 'subprimes' ? N'avait-il pas été provoqué précisément par ces groupes qui gèrent les risques des autres avec l'argent des autres ?

Au début de cette année, j'ai interviewé Jeff Horowitz, fondateur de l'organisation états-unienne Avoided Deforestation Partners qui lutte pour faire inclure dans la

législation climatique des États-Unis les compensations provenant du carbone forestier. J'ai demandé à Horowitz pourquoi il était favorable à l'échange de crédits de carbone forestier, alors que ceux-ci ne réduisent pas les émissions. En cinq longs paragraphes, tout ce qu'il a dit pour répondre à ma question est que « sans la capacité de produire des compensations REDD crédibles et solides en termes d'environnement, les objectifs de réduction que les décideurs pourraient se fixer seraient considérablement plus bas ». Patrick Birley espère aussi que l'échange de carbone « permettra à l'industrie d'accepter un plafond plus bas ».

Or, en matière de plafonnage rien ne semble appuyer cet argument. Pendant le fiasco des négociations climatiques de l'ONU à Copenhague à la fin de l'année dernière, les États-Unis et quelques autres pays ont présenté au monde l'Accord de Copenhague. L'accord mentionne le système REDD mais ses auteurs ont pris le piètre plafond du Protocole de Kyoto et l'ont criblé de trous au point de le rendre méconnaissable en tant que tel. Une analyse de l'Institut de Potsdam de recherches sur l'impact climatique, publiée dans le Journal Nature du mois d'avril, conclut que « Les engagements actuels des pays en matière de réduction des émissions, dont s'accompagne l'Accord de Copenhague, ne limiteront pas le réchauffement planétaire à deux degrés Celsius. En fait, ils impliquent que la température mondiale moyenne augmentera de plus de trois degrés Celsius au cours du siècle ».

Les industries polluantes sont, parfois, très honnêtes quant aux raisons qu'elles ont de défendre l'échange de carbone. American Electric Power (AEP) est le plus grand consommateur de charbon des États-Unis. En 2008, Diane Fitzgerald, directrice générale de l'environnement et la sécurité, a expliqué au magazine Time : « Nous allons comparer les compensations forestières à des projets tels que l'énergie renouvelable et nous prendrons la meilleure décision financière ».

Un an plus tard, Michael G. Morris, président de l'AEP, a dit au Washington Post : « Quand Greenpeace dit que la seule raison pour laquelle American Electric Power veut faire ceci c'est qu'elle ne veut pas fermer ses centrales au charbon, ma réponse est oui, bien entendu, parce que nos centrales au charbon sont d'un rapport coût-bénéfice très bon pour nos clients ». L'industrie veut qu'il y ait des échanges de carbone pour n'avoir pas à réduire ses émissions. En outre, en achetant des crédits-carbone les industries polluantes peuvent donner l'illusion qu'elles font quelque chose.

Il est prévu que ce marché d'un produit que personne ne peut voir atteindra trois billions de dollars d'ici 2020... à moins qu'il ne s'effondre tout à fait avant cette date. La fraude de sept milliards de dollars récemment découverte dans l'UE montre à quel point le crime organisé a la possibilité d'y être impliqué. L'échange de carbone ne va pas réduire les émissions mais il permettra à l'industrie de maintenir des technologies polluantes.

Si on parvenait à réduire vraiment les émissions, à cesser de chercher de nouveaux gisements de combustibles fossiles, à ne plus construire de centrales électriques fonctionnant au charbon et à se tourner vers la production d'énergie renouvelable, le commerce du carbone deviendrait peut-être une activité sans importance. Or, aucune de ces trois choses ne se produit et le marché du carbone permet à l'industrie de continuer à fonctionner comme si de rien n'était. C'est à cela, et à

gagner de l'argent, que sert l'échange de carbone.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

---